



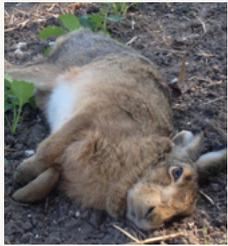
LETTRE D'INFO

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU FINISTÈRE

N°10 - Mars 2021



NOTE DE VIGILANCE SANITAIRE LIÈVRE



Vigilance car toujours des mortalités identifiées. Vigilance dans les futures demandes de plan de chasse lièvre 2021/2022. Celles-ci sont ajustables

jusqu'au 31 mai, si vous observez des mortalités ou une diminution sur votre territoire (et ce même si vous avez déjà établi une demande en même temps que votre demande de plan de chasse chevreuil).

[CONSULTER LA NOTE DE VIGILANCE COMPLÈTE \(WEB\)](#)

ENQUÊTE INDIVIDUELLE DE CHASSE À TIR

POUR RAPPEL : merci de renseigner le tableau et de nous le retourner même si vous n'avez rien prélevé. Il vous suffit d'y noter, par espèce et par mois, le nombre d'individus prélevés au cours de cette saison, et uniquement en Finistère.

Renvoyer l'adresse soit

- par courriel : federation.chasseurs29@fdc29.com ou

- par courrier à Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère, 18 rue Turgot, 29000 QUIMPER

[LIEN : ENQUÊTE \(.PDF\)](#)



CONSTATATIONS DE DÉGÂTS



IMPORTANT ABSOLUE

d'obtenir ces données sans quoi le classement des espèces du Groupe II pour les trois prochaines années sera fortement compromis.

RAPPEL : Vous avez subi des dégâts causés par la faune sauvage mais n'entrant pas dans le cadre d'une indemnisation administrative, deux solutions s'offrent à vous :

[LIEN : FORMULAIRE PAPIER \(.PDF\)](#)

[LIEN : SAISIE EN LIGNE \(WEB\)](#)

PRÉPARER SA PROCHAINE SAISON DE CHASSE

Info

Permis de chasser en mauvais état ?

Pourquoi ne pas faire **une demande de duplicata** avant la nouvelle saison ?



CERFA N° 13943*02
INTITULÉ « DEMANDE DE DÉLIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER »

[LIEN : CERFA \(.PDF\)](#)

PERMIS "BLANC" VALIDÉ AVANT 01/07/1976



DUPLICATA : PRÉFECTURE OU LA SOUS-PRÉFECTURE VOUS AYANT DÉLIVRÉ VOTRE PERMIS

+ **CERFA N°13944*03.**

LIEN : ATTESTATION DE DÉLIVRANCE INITIALE DE PERMIS DE CHASSER

[LIEN : CERFA \(.PDF\)](#)

VALIDÉ ENTRE 01/07/1976 ET 30/08/2009



OFB DUPLICATA CERFA N°13944*03
« DÉCLARATION DE PERTE ET DEMANDE DE DUPLICATA D'UN PERMIS DE CHASSER, PERDU, DÉTRUIT OU DÉTÉRIORÉ ».

[LIEN : CERFA \(.PDF\)](#)

VALIDÉ APRÈS 30/08/2009

RAPPEL DES PROCHAINES DATES DE FORMATION

La **formation corvidés** est complète avec 18 inscrits pour mars et 12 inscrits (maximum pour la salle) pour le 22 mai.

La **formation piégeage** d'avril est, elle aussi, complète avec 12 inscrits. Il reste 6 places pour la formation de juin.

**LE CATALOGUE DE FORMATION 2021
EST DISPONIBLE ET CONSULTABLE
EN LIGNE EN CLIQUANT ICI !**



LES PROCHAINES FORMATIONS POUR LE MOIS DE JUIN :



PLACE
DISPONIBLE :
05 JUIN 2021

➔ INITIATION À LA RECHERCHE AU SANG DU GRAND GIBIER

L'éthique de la chasse au grand gibier exige impérativement que, par respect de l'animal, ce dernier, lorsqu'il est blessé, fasse l'objet d'une recherche systématique.



6 PLACES
DISPONIBLES :
05 ET 12 JUIN 2021

➔ AGRÈMENT DE PIÉGEUR

L'agrément préfectoral de piégeage est délivré suite à la participation à une session de formation spécialisée.



PLACE
DISPONIBLE :
19 JUIN 2021

➔ CHASSE À L'ARC

La chasse à l'arc est en plein renouveau dans le Finistère. Elle se pratique avec un art poussé de la dissimulation, et exige une connaissance parfaite de l'anatomie du gibier.



PLACE
DISPONIBLE :
SAMEDI 19 JUIN 2021

➔ SÉCURITÉ EN BATTUE

Avec la recrudescence des chasses en battue et l'accroissement du nombre de pratiquants des sports de nature, les mesures de sécurité sont, plus que jamais, des notions essentielles que tout organisateur et participant à une battue doit maîtriser.

PERMIS DE CHASSER

Nous avons à ce jour réceptionné, depuis le début de l'année 2021, 200 demandes d'inscription ou de réinscription, (16 dossiers sont encore en attente de pièces complémentaires).

80 candidats se sont présentés à l'examen et le taux de réussite est de 78%.

Les sessions de mai et de juin sont d'ores et déjà complètes et nous commençons à remplir celle d'août.



PLAN DE CHASSE LIÈVRE ET CHEVREUIL 2020/2021



Nous vous rappelons que le retour des bilans de réalisation du plan de chasse lièvre et chevreuil, pour la saison 2020/2021 est **OBLIGATOIRE** et ce, même si vous n'avez pas effectué de prélèvements.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de nous les expédier par voie postale, par e-mail ou via votre espace adhérent territoire.



**Fédération Départementale
des Chasseurs du Finistère**

18 rue A.R.J. Turgot
C.I. Administrative Ty Nay
29000 Quimper



**f.bleuzen.fede-chasse29@
fdc29.com**

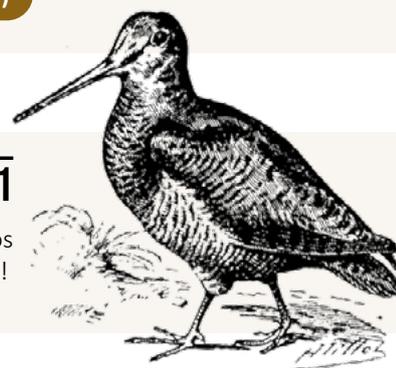


LIEN : ESPACE ADHÉRENT (WEB)



CARNET BÉCASSE 2020/2021

Vous pouvez dès à présent retourner vos carnets bécasse 2020/2021 à la FDC29 !





SAMEDI
27 MARS 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DÉMATERIALIZED



LE SAMEDI 27 MARS 2021 AVAIT LIEU VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RAPPEL : L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales ordinaires du 06 avril 2019 et du 22 mai 2020 ;
2. Rapport d'activités 2020 ;
3. Rapport financier des exercices 2018/2019 et 2019/2020 (rapports de gestion, rapports du commissaire aux comptes, résultats financiers et affectations) ; Budget prévisionnel 2020/2021 ;
4. Quitus ;
5. Budget prévisionnel 2021/2022 (fixation des cotisations) ;
6. Modification du règlement intérieur de la Fédération ;
7. Dates d'ouverture et de clôture de la chasse 2021/2022

Retrouvez ci-dessous les résultats des votes du scrutin Assemblée générale ordinaire FDC 29 du 27 mars 2021.

1. Approbation des procès-verbaux des assemblées générale ordinaire 2019 et 2020

POUR	1945
CONTRE	0
ABSTENTION	3

VALIDÉ

2. Rapport d'activités 2020

POUR	1944
CONTRE	1
ABSTENTION	3

VALIDÉ

3. Rapport financier des exercices 2018/2019 et 2019/2020

POUR	1944
CONTRE	0
ABSTENTION	4

VALIDÉ

4. Quitus

POUR	1928
CONTRE	3
ABSTENTION	17

VALIDÉ

5. Budget prévisionnel 2021/2022

POUR	1931
CONTRE	1
ABSTENTION	16

VALIDÉ

6. Modification du règlement intérieur de la Fédération

POUR	1883
CONTRE	1
ABSTENTION	64

VALIDÉ

7. Dates d'ouverture et de clôture de la chasse 2021/2022

POUR	1903
CONTRE	23
ABSTENTION	22

VALIDÉ



LIEN : PV CONSTAT HUISSIER
(WEB)

CLIQUEZ

